



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE LA COMMISSION
D'ORGANISATION DES
COMPETITIONS
Du 25 septembre 2024
CR N° 8**

Présent (es) : Mesdames VANEY Nolwenn - CHENAF Sandrine - COLLE Valérie - HACENE Marie - TORTORA Sandrine
Messieurs GILBERT Cédric - BOTTONI Pierre – PALLARES Laurent – BREANT Théo (75)

Excusé(es) : Monsieur BOULLE Thomas
Mesdames VALET Isabelle

COURRIERS AUX CLUBS MASCULINS

KREMLIN BICETRE : La COC enregistre l'engagement de votre 2^{ème} équipe -13 F et de votre 2^{ème} équipe -13 M.

BOISSY : La COC enregistre l'engagement de votre 3^{ème} équipe +16 M.

ST MAUR : La COC enregistre l'engagement de votre 3^{ème} équipe -13 F, de votre 3^{ème} équipe -15 M et de votre 3^{ème} équipe -13 M.

THIAIS : La COC enregistre l'engagement de votre équipe -15 F, de votre équipe -13 F, de votre 2^{ème} équipe -15 M et de votre 2^{ème} équipe -13 M.

CHENNEVIERES : La COC enregistre l'engagement de votre 2^{ème} équipe -13 M.

FONTENAY : La COC enregistre l'engagement de votre 2^{ème} équipe -18 M.

MARTIGUA : La COC prend note que votre équipe -18 M est engagée avec le CDHB 75

BOISSY : La COC prend note de vos indisponibilités de gymnase le 16-17/11/24 et le 8-9/02/25.

A TOUS LES CLUBS :

- **Rappel :** Seules les licences qualifiées peuvent prendre part à une rencontre (joueur (se), officiel). Les licences validées participant à une rencontre sont sous la responsabilité de club sous réserve de qualification par les instances.
- Pour les compétitions dont certaines phases se déroulent en tournois, le nombre maximum de joueurs ou joueuses par tournoi est de 14 avec 12 par rencontre sauf dispositions particulières
- Classement des barrages accès région en -15 Féminins
 - 1 ENTENTE STELLA ST MAUR / MAROLLES
 - 2 US ALFORTVILLE HB
 - 3 VILLIERS EC HB
 - 4 CA L'HAY LES ROSES HB
 - 5 US IVRY HB
- Classement des barrages accès région en -18 Féminins
 - 1 US ALFORTVILLE HB
 - 2 CSA KREMLIN BICETRE
 - 3 HBC ARCUEIL
 - 4 US IVRY HB

La COC adresse ses félicitations pour leur qualification au championnat régional en -15 masculins aux équipes de :

US CRETEIL HB
US IVRY HB
AS ST MANDE HB
STELLA ST MAUR HB

La COC adresse aussi ses félicitations pour leur qualification au championnat régional en -15 masculins aux équipes de :

USCRETEIL HB 2
CA L'HAY LES ROSES HB
US IVRY HB 2
AS ST MANDE HB 2

TOURNOIS MINI-HAND

ASA MAISONS-ALFORT	8 décembre
CSM BONNEUIL	16 mars
US ORMESSON	16 mars
HBC CHENNEVIERES	18 mai

CHAMPIONNATS MASCULINS

PLUS DE 16 ANS

1^{ère} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre Thiais HBC / CA Boissy HB du 21/09/2024 :

Le dossier est transmis aux instances concernées.

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre HBC Choisy le Roi / Martigua SCL du 12-13/10/2024 :

Choisy le Roi : Merci de fournir le justificatif d'indisponibilité

3^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre Stella St Maur HB 2/ HBC Cachan du 14/09/2024 :

St Maur : Responsable de salle non licencié. Amende suit

Rencontre Paris UC 3 / HBC Arcueil du 14/09/2024 :

Paris UC : Doublage d'un joueur sur 2 championnat différents le même week-end, vous avez match perdu par pénalités sportive et financière. Le classement sera actualisé.
Amende suit

4^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre Elan Chevilly Larue / Martigua SCL 2 du 14/09/2024 :

La COC donne son accord pour le report. Merci au club de Chevilly Larue de saisir le report. La rencontre est à jouer avant le 20/10/24.

Rencontre Paris SG HB 4 / HBC Choisy le Roi 2 du 21/01/2024 :

Choisy le Roi : Votre joueur BELHAOUES Abdelmalek a un titre de séjour expiré. Merci de faire le nécessaire auprès du joueur pour mettre à jour les documents administratifs.

5^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

La COC prend en compte l'engagement de la 3^{ème} équipe du club de Boissy qui prend la place de l'exempt 1. Le championnat sera actualisé.

MOINS DE 15 ANS

POULE B : CHB Bry – US Ivry 3 – CSM Finances

Finances : Vos avez 3 joueurs non licenciés à la date du tournoi, vous avez les 2 rencontres perdues par pénalité sportive.

POULE F : Réveil de Nogent HB – US Fontenay HB – Paris UC 2

Fontenay : Vos avez 4 joueurs non licenciés à la date du tournoi, vous avez les 2 rencontres perdues par pénalité sportive.

POULE H : Entente Plesséenne HB – Joinville HB AS – Marolles HB – La Caudacienne

Marolles : Vos avez 1 joueur non licencié à la date du tournoi, vous avez les 2 rencontres perdues par pénalité sportive.

MOINS DE 13 ANS

POULE B : Joinville HB AS 2 – HBC Cachan – US Créteil HB 3 – CSM Bonneuil HB

Créteil : 1 joueur a doublé sur le même week-end sur 2 tournois différents, vous avez les 2 rencontres perdues par pénalité sportive.

POULE G : Réveil de Nogent HB 3 – ASA Maisons Alfort – US Ivry HB

Maisons-Alfort : Vos avez 2 joueurs non licenciés à la date du tournoi, vous avez les 2 rencontres perdues par pénalité sportive.

POULE I :

Rencontre US Ormesson / Stella St Maur HB 2 du 21/09/2024 :

Comment s'est déroulée la rencontre sans arbitre, secrétaire, chronométreur et sans officiel A dans l'équipe d'Ormesson

POULE K : Stella St Maur HB – Joinville HB AS – CA l'Hay les Roses HB

Joinville : Vos avez 1 joueur non licencié à la date du tournoi, vous avez les 2 rencontres perdues par pénalité sportive.

CHAMPIONNATS FEMININS

PLUS DE 16 ANS

1^{ère} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre Martigua SCL / Paris SG HB du 28-29/09/2024 :

La COC donne son accord pour l'inversion, la rencontre aura lieu le samedi 28/09/24 à 20h30 au gymnase Reuilly à Paris. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Rencontre Paris SG HB / Thiais du 21/09/2024 :

Comment s'est déroulée la rencontre sans secrétaire, chronométreur.

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre Marolles HB / CS Valenton du 22/09/2024 :

Marolles : Vous avez 2 joueuses non qualifiées à la date de la rencontre, vous avez match perdu par pénalités sportive et financière. Le classement sera actualisé.

MOINS DE 18 ANS

POULE A :

La COC prend note du désengagement de l'équipe de Bonneuil pour ce 1^{er} délayage et remercie le club de Créteil d'accueillir la rencontre restante le samedi 28/09/24 à 16h00 au gymnase Issaurat

POULE B :

La COC prend note du désengagement de l'équipe de Fontenay pour ce 1^{er} délayage.

MOINS DE 15 ANS

POULE B : Marolles HB – HBC Arcueil – Chennevières HBC

Marolles : Vos avez 1 joueuse non licenciée à la date du tournoi, vous avez les 2 rencontres perdues par pénalité sportive.

MOINS DE 13 ANS

POULE D : HBC Choisy le Roi – US Alfortville HB – US Ormesson – Réveil de Nogent HB

Nogent : Vos avez 1 joueuse non licenciée à la date du tournoi, vous avez les 2 rencontres perdues par pénalité sportive.

Ormesson : Vos avez 2 joueurs non licenciés à la date du tournoi, vous avez les 2 rencontres perdues par pénalité sportive.

La Présidente de la COC 94

Nolwenn VANEY



Les membres de la COC 94 présents et concernés par une quelconque décision sur le présent compte rendu n'ont pas pris part aux débats.

Voie de recours : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges de la Ligue Ile de France, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par mail (5800000.cri@ffhandball.net) ou par tout moyen permettant de faire la preuve de sa réception par cette commission. Cette réclamation doit être accompagnée du justificatif du virement bancaire correspondant aux droits de consignation fixés dans le MEMENTO FINANCIER, conformément au Guide financier (point 1.5) de la FFHandball.